

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE 2024-0300

AVIS PUBLIC est par la présente donnée, par le soussigné, qu'au cours de la séance ordinaire du conseil municipal qui sera tenue le mardi 15 octobre 2024 à 20 heures à la salle du conseil au 241, rue Coutu, le conseil statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

DÉROGATION MINEURE 2024-0300

Emplacement

19, rue Francine
Lot : 5 843 630

Objet de la demande

La demande est à l'effet de permettre la diminution de 1.85 mètre de la distance obligatoire entre deux bâtiments de 3 mètres. La demande consiste donc de préserver l'emplacement actuel du bâtiment accessoire à 1.5 mètre du bâtiment principal.

Disposition réglementaire affectée

Règlement d'urbanisme relatif au zonage numéro 15RG-0712

Lors de la séance, toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

Donné à Sainte-Émélie-de-l'Énergie, ce vingt-cinquième jour du mois de septembre deux mille vingt-quatre (25 septembre 2024).



Éric Gélinas M. ATDR
Directeur général adjoint
Greffier-trésorier adjoint